



Frais cessation d'activité

Par **domilou24**, le **15/08/2011** à **10:25**

bonjour,
j'ai créé mon entreprise il y a 4 ans en EURL mais celle-ci n'a jamais décollé et je souhaiterai maintenant cesser mon activité ou revenir à un statut plus simple, celui-ci me coutant finalement très cher. Hors il semble que le fait de stopper l'EURL me coute environ 1500 €. Aberrant à mon sens dans la mesure ou je ne gagne rien avec mon entreprise. Comme je ne doit rien à personne et que je ne peux donc pas faire de dépôt de bilan, y a-t-il une solution pour réduire ce coût. Je ne me vois pas faire des dettes pour pouvoir régler le problème, même si certains ne se gêneraient pas !
merci par avance...

Par **edith1034**, le **15/08/2011** à **13:14**

si vous faites les opérations vous même, vous ne payez que les frais de greffe et de publication

pour tout savoir sur l'eurl

<http://www.fbIs.net/EURLINFO.htm>